

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

22 AVRIL 1961

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

4^e ANNÉE N° 29

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté et les perspectives pour 1961</i>	629/61
<i>I — La situation économique de la Communauté</i>	629/61
<i>II — Les perspectives d'évolution dans les pays de la Communauté</i>	631/61
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle pour le deuxième trimestre de 1961</i>	634/61

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le deuxième trimestre de 1961</i>	641/61
<i>I — Programme prévisionnel «charbon»</i>	641/61
<i>II — Programme prévisionnel «sidérurgie»</i>	644/61

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ ET LES PERSPECTIVES POUR 1961

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre «La Situation économique de la Communauté et les perspectives pour 1961»).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

L'activité économique de la Communauté a continué de se développer en 1960. La production industrielle a dépassé de 12 % le niveau atteint en 1959, et le produit intérieur brut à prix constants a augmenté, au total, de 7 % environ.

Toutefois, la progression de la production, du début à la fin de l'année, s'est quelque peu ralentie par rapport à celle qui avait été enregistrée en 1959. Ainsi, l'importance des taux de croissance, qui ressort de la comparaison des résultats globaux des années 1960 et 1959, est encore partiellement imputable au développement rapide de la production durant la seconde moitié de l'année 1959.

Le ralentissement de la croissance de la production est dû en partie à l'évolution de la demande, notamment au sensible affaiblissement de l'expansion de la demande en provenance des pays tiers. Toutefois, le très haut degré d'utilisation des facteurs de production, en particulier du potentiel de main-d'œuvre disponible, a également exercé, dans certains cas, un effet de freinage, surtout dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

Sans doute les exportations de la Communauté, pour l'ensemble de l'année 1960, ont-elles encore dépassé de 13 %, en valeur, celles de 1959; mais, d'une manière générale, elles ont cessé de progresser

dans le courant de l'année. Les ventes aux États-Unis surtout ont marqué un fléchissement tel que, pour l'ensemble de l'année, elles ont été inférieures de 5 % à celles de l'année précédente.

En revanche, la demande intérieure a continué de se développer vigoureusement. Les investissements des entreprises ont marqué une progression particulièrement rapide; leurs taux de croissance ont été, dans tous les pays membres, plus élevés que ceux enregistrés en 1959 par rapport à 1958, même en France, où l'essor des investissements n'a commencé qu'assez tard, et en Belgique, où il s'est ralenti dès le second semestre de 1960. La consommation privée a également progressé à un rythme sensiblement plus rapide qu'en 1959, bien que son taux d'accroissement annuel soit resté inférieur à celui du produit intérieur brut de la Communauté. L'accélération sensible du rythme d'accroissement de la consommation, constatée particulièrement au cours de la seconde moitié de l'année 1960, est imputable, en ordre principal, à de fortes majorations des salaires et des traitements. Celles-ci ont elles-mêmes leur origine dans le vif essor de l'activité, et ont été encore favorisées, dans certains pays membres, par des pénuries de main-d'œuvre de plus en plus aiguës.

Les importations de la Communauté en provenance des pays tiers se sont fortement développées en 1960: leur taux d'accroissement, en valeur, a atteint 20 %. Bien que leur rythme de croissance se soit également ralenti dans le courant de l'année, il a été plus rapide que celui des exportations. Ainsi l'excédent de la balance commerciale, qui atteignait encore, l'année précédente, le montant exceptionnellement élevé de 1 044 millions de dollars, a été ramené à 150 millions de dollars. Cependant, l'excédent de la balance des paiements de la Communauté s'est encore accru, par suite d'une augmentation considérable des entrées nettes de capitaux, en particulier de capitaux à court terme. Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles des pays membres ont marqué une nouvelle augmentation, de l'ordre de 3 milliards de dollars.

D'une façon générale, le niveau des prix n'a augmenté que légèrement dans les pays membres, si l'on fait abstraction de certaines majorations dans le secteur des services, décidées pour la plupart par les pouvoirs publics. Cependant, dans la république fédérale d'Allemagne, où l'évolution conjoncturelle a été indubitablement caractérisée, en 1960, par une demande excédentaire, les prix des produits non agricoles ont marqué une tendance assez généralisée à la hausse. Celle-ci a toutefois été compensée en grande partie, jusque vers la fin de l'année, par une baisse des prix de certaines denrées alimentaires. En France également, des tendances à la hausse se sont fait jour pour certains produits industriels.

Les tendances qui avaient été observées durant l'été et l'automne de 1960 ne se sont pas sensiblement modifiées depuis lors: la demande globale a

continué de progresser, bien qu'à un rythme nettement plus lent qu'au début de 1960, mais la demande étrangère n'a plus stimulé que dans une faible mesure l'activité dans la Communauté. L'importance du rôle joué dans l'expansion par les divers éléments de la demande intérieure a continué de s'accroître.

Quant aux perspectives d'évolution pour l'ensemble de l'année 1961, elles sont particulièrement difficiles à apprécier, non seulement en raison des incertitudes de la conjoncture mondiale, mais également à cause des modifications des taux de change qui viennent d'être effectuées par la république fédérale d'Allemagne et par les Pays-Bas. On peut toutefois escompter que l'expansion économique se poursuivra dans la Communauté. Le développement de la demande étrangère sera sans doute très faible, mais, en revanche, la demande intérieure progressera encore sensiblement. A l'exception de la Belgique, il en sera certainement ainsi pour les dépenses des administrations publiques, y compris leurs dépenses d'investissement. Il y a également lieu de penser que la consommation privée continuera de s'accroître, ne serait-ce qu'en raison des majorations de salaires en cours ou annoncées; celles-ci sont particulièrement importantes dans la république fédérale d'Allemagne, et la réévaluation du DM ne devrait guère les freiner. Enfin, les investissements fixes des entreprises continueront probablement aussi de s'accroître à un rythme relativement rapide, d'autant plus qu'ils seront encore stimulés, dans les pays membres qui n'ont pas modifié le taux de change, par de meilleures perspectives d'exportation vers la république fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas.

La production continuera d'augmenter, grâce à l'expansion persistante de la demande; toutefois, sa progression d'un mois à l'autre demeurera plus faible qu'au début de 1960. D'une part, l'évolution de la demande limitera la croissance dans certains pays et dans certains secteurs; d'autre part, les obstacles physiques à l'expansion, et notamment les pénuries de main-d'œuvre, continueront d'exercer un effet de freinage dans d'autres pays et dans d'autres branches d'activité. Au total, le taux de croissance de la production industrielle en 1961, par rapport à 1960, pourrait atteindre 6 à 7 %, et celui du produit intérieur brut, pour l'ensemble de la Communauté, 4,5 à 5 %.

En 1961 comme en 1960, l'offre intérieure sera complétée par un accroissement des importations. Les rajustements des taux de change qui viennent d'être effectués permettent même d'escompter avec plus de certitude que l'augmentation des importations dépassera sensiblement celle des exportations; l'excédent de la balance des paiements courants de la Communauté paraît devoir diminuer légèrement. Il y a également lieu de s'attendre à une réduction de l'excédent de la balance des opérations en capital, en raison de la politique de baisse

des taux d'intérêt généralement suivie dans les pays membres, des paiements que la république fédérale d'Allemagne notamment envisage d'effectuer aux États-Unis, ainsi que du renforcement de l'aide allemande aux pays en voie de développement.

Dans ces conditions, l'année 1961 s'annonce plus favorable à l'établissement d'un équilibre satisfaisant, aussi bien à l'intérieur de la Communauté que dans ses relations avec le reste du monde. Néanmoins, la politique économique des différents pays membres devra, comme par le passé, s'efforcer d'assurer une meilleure harmonisation du développement économique. Ceci s'applique, en particulier, à la république fédérale d'Allemagne et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas, où la réévaluation de la monnaie ne pourra pas, à elle seule, résoudre complètement les problèmes de balances de paiements ni éliminer dans une mesure suffisante les tensions qui se manifestent sur le marché intérieur. Tel est aussi le cas de la Belgique, où les perspectives d'évolution demeurent relativement peu

favorables, malgré l'amélioration des possibilités d'exportation vers les marchés allemand et néerlandais.

La politique conjoncturelle de la Communauté devra, en général, avoir pour objectif d'éviter un ralentissement trop accusé de la demande intérieure, notamment si, plus tard dans l'année, la propension à investir des entreprises menace de s'affaiblir sensiblement, sous l'effet du fléchissement de la conjoncture mondiale. Le maintien d'un taux de croissance élevé est souhaitable non seulement en soi, du point de vue du développement économique de la Communauté, mais aussi eu égard à l'évolution de la conjoncture dans le reste du monde et à la situation internationale en matière de balance de paiements. Il peut, en liaison avec les réévaluations et avec une politique commerciale libérale, contribuer à étendre les possibilités d'action de la politique conjoncturelle dans certains pays tiers importants, ce qui, à plus long terme, ne peut que servir les intérêts économiques de la Communauté.

II — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

Après la reprise de l'expansion, en 1959, l'activité économique est demeurée à un niveau très élevé tout au long de 1960. Grâce à la forte élasticité de la production, la croissance du produit national brut a atteint 8% en volume, taux qui n'avait plus été enregistré depuis 1955.

L'expansion de la demande — notamment des investissements et des exportations — a cependant été plus remarquable encore. Malgré un très net accroissement des importations, le solde de la balance des paiements courants a sensiblement augmenté. Des tensions assez sérieuses sont apparues sur un certain nombre de marchés et les prix des produits industriels et des services ont amorcé un mouvement général de hausse.

L'expansion économique devrait se poursuivre en 1961. Comme la position concurrentielle de l'industrie allemande est encore, après la réévaluation du DM, favorable, les exportations continueront d'augmenter, malgré le climat plus incertain de la conjoncture mondiale; leur taux de progression devrait toutefois être légèrement plus faible qu'en 1960. L'expansion des investissements continuera également, bien que le rythme de progression des investissements des entreprises ne doive plus être aussi rapide qu'en 1960. Sous l'influence d'une forte augmentation des salaires et des revenus de transfert, la consommation privée devrait s'accroître plus rapidement que le produit national brut.

Bien que, dans l'ensemble, l'expansion de la demande soit sans doute appelée à se ralentir

quelque peu en 1961, il est peu probable que la demande excédentaire soit suffisamment réduite pour assurer une évolution satisfaisante des prix sur le marché intérieur. En effet, en raison surtout de la pénurie de main-d'œuvre, l'accroissement de la production pourrait être notablement inférieur à celui qui a été enregistré en 1960.

Toutefois la baisse des prix des produits importés, provoquée par la réévaluation du DM, devrait entraîner une sensible augmentation des importations. Le gouvernement fédéral vient de prendre une décision particulièrement opportune, tant du point de vue de la situation internationale des balances des paiements et des liquidités que sous l'angle de la création des conditions structurelles nécessaires à la réalisation du Marché commun; elle vise, en effet, à réaliser un meilleur équilibre de la balance générale des paiements, non seulement en augmentant l'aide aux pays en voie de développement et en procédant à des remboursements anticipés de la dette extérieure, mais encore en modifiant la parité du DM, laquelle ne correspondait plus, depuis quelques années, aux relations internationales des coûts.

La réévaluation exercera un effet favorable d'autant plus marqué si elle est complétée par le renforcement de la politique d'exportation de capitaux publics, par la stimulation des exportations de capitaux privés, grâce à des baisses de taux d'intérêt, ainsi que par une politique plus libérale en matière d'importation, dans les secteurs encore soumis à réglementation.

2. France

En 1960, l'économie française a connu une vive expansion; la progression du produit brut, d'environ 6%, a été l'une des plus fortes enregistrées depuis dix années.

Tous les éléments de la demande, mais particulièrement les exportations, ont augmenté notablement par rapport à 1959. En raison de l'augmentation de l'emploi et de la productivité, la production industrielle a progressé de près de 11%, d'après l'indice de l'I.N.S.E.E. Les autres secteurs de l'économie, surtout l'agriculture, ont également accru leur production par rapport à l'année précédente.

L'offre intérieure a été en général, suffisamment complétée par les importations. Ce n'est que sur certains marchés que des tendances à la hausse des prix se sont fait jour. Les prix à la consommation ont cependant dépassé de 4% leur niveau de 1959, principalement en raison de l'enchérissement des services, notamment du relèvement des loyers et des tarifs de transport.

La balance des paiements courants s'est à nouveau soldée, en 1960, par un excédent appréciable, malgré la diminution du solde positif des échanges de marchandises, et l'afflux de capitaux s'est poursuivi. Ainsi, non seulement un montant élevé de dettes vis-à-vis de l'étranger a-t-il pu être remboursé, mais les réserves d'or et de devises des autorités monétaires se sont-elles encore accrues de 350 millions de dollars.

Pour l'année 1961, on peut escompter la poursuite de l'expansion conjoncturelle, même s'il paraît difficile d'atteindre le taux de progression fixé dans le plan intérimaire 1960-61. Ce sont les exportations qui, étant donné les incertitudes du

marché mondial, seront loin de marquer la même progression annuelle que l'année précédente. Par contre, l'expansion de la demande intérieure se poursuivra à peu près au rythme actuel. Les investissements fixes se développeront encore sensiblement par rapport à 1960, et la consommation des ménages continuera de progresser fortement, les revenus disponibles étant en nette augmentation. La production suivra relativement bien cette moindre expansion de la demande globale. La production industrielle pourrait augmenter d'environ 6%, et le taux de progression de l'ensemble du produit national brut atteindrait ainsi, dans l'hypothèse de récoltes normales, environ 5%.

Les importations devraient encore s'accroître légèrement, d'autant plus qu'au 1^{er} janvier les droits de douane ont été abaissés et qu'il est prévu une libéralisation complète des produits industriels. Le solde des échanges de marchandises devrait cependant rester positif et la balance générale des paiements de l'année 1961 se solder encore par un excédent.

Dans l'ensemble, les conditions permettant d'assurer la stabilité des prix seront assez favorables: léger ralentissement de la progression de la demande, élasticité suffisante de l'offre. La tâche de la politique conjoncturelle devrait cependant consister à utiliser ces possibilités pour amortir les tendances latentes à la hausse des prix, en favorisant éventuellement la croissance des importations par de nouvelles baisses de droits de douane; la politique conjoncturelle devrait, en même temps, viser à renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie française en garantissant un taux d'investissement élevé.

3. Italie

L'Italie a manifestement connu, en 1960, une situation de haute conjoncture. Tous les éléments de la demande globale, en particulier les exportations et les investissements, ont, en effet, dépassé sensiblement leur niveau de l'année précédente.

La production a pu augmenter considérablement, grâce à l'existence de réserves de capacités suffisantes, notamment de réserves de main-d'œuvre, qui ont permis un accroissement d'environ 2% des effectifs au travail. Le niveau de la production industrielle, en moyenne annuelle, a dépassé de 15% celui de l'année précédente, et le secteur des services a, lui aussi, témoigné d'une intensification notable de l'activité. Mais la production agricole, en raison des intempéries, a été nettement inférieure à celle de l'année 1959.

L'accroissement du produit national brut, à prix constants, a presque atteint 7%; c'est la première

fois, au cours de la dernière décennie, que ce taux d'accroissement augmente durant deux années consécutives. Le rythme de progression des importations s'est révélé exceptionnellement rapide, en raison du développement de la demande et de la production; il a même dépassé celui des exportations. Dans l'ensemble, le niveau des prix est demeuré stable, abstraction faite de majorations qui ont affecté le prix de quelques services, notamment les loyers, et qui sont, pour une grande part, le fait des pouvoirs publics.

Malgré l'augmentation du déficit de la balance commerciale, la balance globale des paiements s'est à nouveau soldée par un surplus important, l'excédent net de la balance des services ayant marqué un vigoureux accroissement et celui de la balance des opérations en capital ayant été encore considérable. Les actifs nets en or et en devises des insti-

tutions monétaires officielles et des banques ont encore augmenté de 522 millions de dollars.

Pour 1961, il faut sans aucun doute s'attendre à un certain ralentissement du taux de croissance de l'activité économique. Les taux d'expansion de la demande globale et de la production avaient d'ailleurs déjà commencé de faiblir dans le courant de l'année 1960, principalement en raison de l'évolution moins favorable de la demande étrangère. Aussi les taux de croissance élevés obtenus pour l'ensemble de l'année 1960 doivent-ils être attribués en partie encore à l'évolution constatée en 1959, en partie aussi à l'expansion enregistrée durant la première moitié de l'année 1960. Au cours du second semestre, la progression a été beaucoup plus modérée.

Ce rythme moins rapide de la croissance persistera probablement en 1961 et, selon toute vraisemblance, la demande intérieure jouera un rôle encore plus important que l'an dernier en tant que facteur

de l'expansion; en revanche, les tendances actuelles de la conjoncture dans le reste du monde donnent à penser que la demande étrangère ne contribuera plus à la croissance que dans une mesure relativement faible. Le produit national brut pourrait progresser, en volume, d'environ 5%. L'excédent de la balance des paiements courants qui, en 1960, avait diminué d'un peu plus de 400 millions de dollars, pourrait accuser une tendance à l'augmentation.

Étant donné la marge de croissance que semble assurer, pour l'année 1961, l'existence de réserves de main-d'œuvre et l'accroissement des capacités de production résultant des investissements, ainsi que de l'excédent de la balance des paiements, il paraît possible et nécessaire de maintenir une vigoureuse expansion de la demande. Les mesures envisagées en vue d'augmenter les investissements publics et de stimuler encore les investissements privés revêtent, à cet égard, une grande importance.

4. Pays-Bas

L'expansion qui avait déjà caractérisé l'année 1959 s'est poursuivie, aux Pays-Bas, pendant toute l'année 1960. Toutefois, l'aggravation des tensions, que l'on craignait pour 1960 en raison du développement très soutenu de la demande, a pu être évitée grâce à l'élasticité de la production qui s'est révélée plus forte qu'on ne l'escomptait. La production industrielle s'est accrue de 13% et le produit national brut a progressé de 8% en volume. La détérioration de la balance des paiements courants a été très inférieure aux prévisions initiales et, comme les opérations en capital ont été pratiquement équilibrées, la balance des paiements s'est même soldée par un excédent accru: 1,2 milliard de florins.

On prévoit, pour 1961, la poursuite de l'expansion économique. Cependant, en raison surtout de la pénurie de main-d'œuvre, le développement de la production, dont le rythme s'était déjà nettement ralenti au cours de l'année 1960, ne semble guère devoir progresser plus rapidement. On évalue à

6% l'augmentation de la production industrielle et à 4% celle du produit national brut à prix constants. La balance des paiements courants se détériorera en 1961. L'accroissement des importations initialement escompté pour 1961 sera renforcé par la récente réévaluation de 5% du florin, tandis que la progression des exportations sera quelque peu freinée. Il y a lieu aussi de prévoir une réduction, de l'ordre de 250 millions de florins, de l'excédent au titre des opérations courantes.

Cette évolution contribuera à diminuer les tensions qui règnent depuis quelque temps sur un certain nombre de marchés intérieurs, notamment sur celui de l'emploi, tensions qui toutefois ne disparaîtront pas entièrement au cours de l'année 1961. La politique conjoncturelle devra donc continuer d'exercer une action modératrice, en particulier dans les domaines de l'investissement et de la construction.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

La reprise qui s'était amorcée en Belgique, en 1959, s'est poursuivie pendant le premier semestre de 1960. C'est ainsi qu'il a été possible, en dépit d'un net ralentissement au cours de l'année, d'enregistrer, en comparaison annuelle, des taux de croissance marqués, aussi bien pour la production industrielle (7%) que pour le produit national brut (4,8% en volume). Le renversement de tendance observé au cours de l'année 1960, et qu'ont accen-

tué les événements du Congo et plus tard la grève, a reflété tant les problèmes de structure de l'économie belge que sa sensibilité toujours très vive aux fluctuations de la conjoncture mondiale.

Un des faits saillants avait été l'impossibilité, pour les autorités publiques, au cours de cette dernière période de haute conjoncture, de résorber, même en partie, le déficit budgétaire très élevé qui

provoquait un accroissement rapide de la dette publique et surtout, en 1960, de la dette extérieure à court terme. Cette évolution, qui pouvait, du moins en partie, être attribuée à un retard dans les engagements de dépenses au cours de la récession précédente, ainsi qu'à la structure même des budgets, devait amener le gouvernement à entreprendre un vaste programme d'assainissement qui s'est traduit, dans sa première phase, par le vote de la « loi unique ».

Les perspectives d'évolution de l'activité économique en 1961 ne se présentent pas, à l'heure actuelle, sous un jour particulièrement favorable. Aux répercussions, sur le revenu national, du fléchissement des exportations vers les principaux pays tiers, de la crise congolaise et des grèves, s'ajoutera probablement l'effet déflationniste de la régression des investissements publics. Il y a donc lieu de se demander si l'accroissement des exportations vers les autres pays membres, qui certes sera renforcé par la légère réévaluation des monnaies des deux partenaires commerciaux les plus importants de la Belgique, et les mesures déjà prises ou prévues pour encourager les investissements privés, pourront

contrecarrer l'effet de ces facteurs dans une mesure suffisante pour que l'on enregistre, en 1961, une croissance économique satisfaisante et une nouvelle réduction du chômage, dont le niveau demeure relativement élevé.

Il est à craindre que la politique financière du gouvernement ne renforce encore les tendances à la dépression, soit qu'une application intégrale, avant la fin du premier semestre, des réductions de dépenses et des augmentations d'impôts prévues par la loi unique n'ait des effets déflationnistes, soit qu'un retard dans la politique d'assainissement n'aggrave considérablement les difficultés du Trésor, ce qui ne manquerait pas d'exercer une influence défavorable sur l'évolution conjoncturelle. Il conviendrait donc de préparer dès maintenant la mise en œuvre du programme conjoncturel contenu dans la loi unique et d'un assurer le financement par le recours au crédit, afin de soutenir l'activité économique et d'améliorer par là les conditions dans lesquelles sera réalisé l'assainissement budgétaire qui s'impose pour des raisons de politique financière, mais qui est également indispensable pour asseoir sur des bases solides une politique d'expansion économique à long terme.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

L'activité économique du grand-duché de Luxembourg est demeurée très vive en 1960. Par rapport à 1959, le produit national brut s'est accru, en volume, d'environ 7% et, en valeur, de plus de 10%, en raison de la nette amélioration des termes de l'échange.

Tous les éléments de la demande ont concouru à cette expansion. La progression de la demande étrangère a été particulièrement nette, les expor-

tations ayant augmenté de 10% en volume et de 15% en valeur.

La production se maintiendra à un niveau élevé au cours du premier semestre 1961. Pour le second semestre, les perspectives d'évolution paraissent plus incertaines, en raison notamment de l'impossibilité de prévoir avec certitude l'importance des débouchés des produits sidérurgiques sur les marchés étrangers.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1961

Au quatrième trimestre de 1960, le taux de croissance de la production industrielle de la Communauté a marqué un nouveau recul par rapport à la période correspondante de l'année précédente: alors qu'il était encore de 12% au troisième trimestre de 1960, il n'a plus atteint que 7 % pour les trois derniers mois de l'année.

Il semble toutefois que ce fléchissement des taux de croissance ait maintenant pris fin. Il était, en partie, imputable à l'évolution antérieure, en particulier au vigoureux essor de la production qui a été observé au cours de la seconde moitié de l'année

1959 et qui a été suivi, pratiquement jusqu'à la fin de 1960, d'une période de ralentissement.

Abstraction faite des variations saisonnières, la production, au premier trimestre de 1961, semble avoir continué de progresser, au rythme relativement lent de l'année 1960. Les résultats partiels, déjà disponibles pour cette période, indiquent que l'accroissement de la production, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, a été aussi important qu'au quatrième trimestre de l'année 1960.

Une progression équivalente peut être escomptée pour le second trimestre de 1961. Tout au plus pourrait-elle être un peu plus faible si, dans quelques pays, l'évolution hésitante des exportations affecte davantage la production. En revanche, les effets du « boom » des investissements, qui se poursuit depuis quelque temps déjà, deviennent maintenant de plus en plus sensibles dans les pays où le développement de la production est essentiellement déterminé par les possibilités physiques de croissance, et non par la demande, qui demeure supérieure à l'offre. Grâce à l'amélioration de la productivité, résultant de la mise en activité d'un nombre croissant de capacités modernisées, la production augmente, en dépit de la pénurie persistante de main-d'œuvre.

Ces tendances caractérisent également l'industrie transformatrice des métaux. L'industrie auto-

mobile enregistre un fléchissement sensible de la demande, tandis que des difficultés persistent dans le secteur de la construction navale; mais, d'autre part, le développement de la demande se poursuit à un rythme inchangé dans la construction mécanique et électrique, et il est, dans certains pays, si vigoureux que la production s'y adapte difficilement.

Cependant, la production de l'industrie automobile représente une part relativement importante de l'ordre de 20 %, de la production de l'industrie transformatrice des métaux. Dans ces conditions, la croissance de la production de l'industrie transformatrice des métaux, au second trimestre de 1961, pourrait s'établir à 5 % environ par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Pour l'ensemble de la production industrielle, le taux de croissance prévu pour cette période est de 6%.

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽²⁾		Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice (1958=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %	Indice (1958=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %
1956	92	8	90	11
1957	97	5	95	5
1959				
I	102	2	103	2
II	110	6	111	6
III	101	7	97	7
IV	118	13	119	14
1960				
I	118	15	117	14
II	124	13	127	14
III	114	12	110	13
IV ⁽³⁾	126	7	126	6
1961				
I ⁽⁴⁾	125—126	6 à 7	123	5
II ⁽⁴⁾	131	6	133	5

⁽¹⁾ Chiffres arrondis.

⁽²⁾ Non compris construction, industries alimentaires, boissons et tabac.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Estimations.

A — Industrie automobile

La conjoncture de l'industrie automobile s'est sensiblement détériorée durant le second semestre de 1960. Ainsi, en Italie, l'expansion de la production de voitures de tourisme a pratiquement fait place à une stagnation au cours du quatrième trimestre, tandis qu'en France, la production mar-

quait même un recul de 10 % par rapport à la même période de l'année précédente. Dans ces deux pays, le fléchissement des exportations a été le facteur déterminant de cette évolution. En France, la demande intérieure s'est, de même, momentanément ralentie en 1960, mais il semble peu probable que cette évolution se poursuive en 1961. La pro-

duction suit, à présent, très fidèlement les fluctuations de la demande, par suite du raccourcissement considérable des délais de livraison et de la diminution des commandes inscrites; celles-ci, d'après une enquête effectuée à la fin de 1960, auraient diminué de 25 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

La république fédérale d'Allemagne fait exception à ces tendances générales: non seulement la demande intérieure a continué de s'y développer vigoureusement, mais les exportations ont encore pu croître sensiblement en 1960. Toutefois, la part des ventes à l'étranger, dans la production nationale, a légèrement diminué et même dans la république fédérale d'Allemagne, le marché de quelques petites voitures s'est sensiblement détérioré.

Dans l'hypothèse d'une nouvelle progression de la demande intérieure et d'une faiblesse persistante

de la demande extérieure, il y a lieu d'escompter, pour le premier semestre de 1961, une stabilisation de la production aux environs du niveau atteint à la fin de 1960. Dans ces conditions, le niveau de la production serait, au second trimestre, inférieur de 4 % à celui de la période correspondante de l'année précédente, et la production mensuelle de voitures de tourisme s'établirait, en moyenne, à 312 000 unités.

En ce qui concerne la production de véhicules utilitaires, aucune modification importante des tendances ne s'est dessinée au cours des derniers mois. La production est demeurée en expansion dans tous les pays de la Communauté. Compte tenu du développement général des investissements, il y a lieu de prévoir une nouvelle augmentation de la production de véhicules utilitaires. Le taux de croissance, d'une année à l'autre, pourrait atteindre 13 % au second trimestre de 1961.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles (1)

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente en %	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente en %
1958	220,4	—	31,6	—
1959	258,8	17	33,4	6
I	241,4	—	31,5	—
II	271,9	—	33,8	—
III	228,2	—	30,1	—
IV	293,9	—	37,8	—
1960				
I	313,0	30	39,0	24
II	325,0	20	38,2	13
III	261,6	15	32,9	9
IV (2)	304	4	42,8	13
1961				
I (3)	313	0	44	13
II (3)	312	-4	43	13

(1) Par suite de l'établissement, sur de nouvelles bases de la statistique de la production, seules des données annuelles sont disponibles pour 1958; les taux d'accroissement trimestriels n'ont dès lors pu être calculés pour 1959.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Prévisions.

B — Construction mécanique

Le développement des importants programmes d'investissements, dans l'ensemble de la Communauté, représente actuellement le principal facteur d'expansion dans l'industrie de la construction mécanique. Cette constatation est même valable pour la France, bien que l'essor de la demande intérieure de biens d'équipement y soit encore trop récent pour se refléter déjà dans les indices de production de la construction mécanique, dont, pour

des raisons techniques, les délais de livraison sont particulièrement longs. Dans ce pays, en effet, l'activité, au cours du second semestre de 1960, a progressé principalement sous l'impulsion des ventes à l'étranger et notamment dans la république fédérale d'Allemagne. Ainsi, les exportations françaises de machines et d'appareils non électriques ont dépassé de 32 %, au troisième trimestre, leur niveau de la période correspondante de l'année précédente.

Pour l'ensemble de la Communauté, les perspectives d'évolution de la production, dans l'industrie de la construction mécanique, demeurent favorables. D'une part, les constructeurs de la Communauté ont, d'une manière générale, une forte position concurrentielle sur les marchés des pays tiers, en raison des prix relativement bas des produits sidérurgiques; d'autre part, l'essor des investissements se poursuivra probablement dans les pays de la Communauté. Les délais de livraison sont très longs dans la république fédérale d'Allemagne, ce qui pourrait, dans une certaine mesure, avoir des ré-

percussions favorables pour les constructeurs des autres pays membres. Les tendances à l'égalisation ont été encore renforcées par la réévaluation du DM.

Le fléchissement des taux de croissance de la production, qui a été observé dans la plupart des pays à la fin de 1960, et qui pourrait persister cette année, est moins imputable à l'évolution de la demande qu'à la vigueur de la croissance enregistrée l'année précédente et à l'épuisement progressif des capacités de production.

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique ⁽²⁾		France		Italie	
	Indice (1958=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %	Indice (1958=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %	Indice (1958=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %	Indice (1958=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %
1957								
I	98	6	105	19	90	—	100	16
II	98	0	116	— 1	95	—	106	8
III	98	1	94	— 2	87	—	91	7
IV	103	6	109	— 1	100	—	95	3
1958								
I	98	0	98	— 7	102	14	99	— 2
II	99	1	103	— 12	105	10	104	— 2
III	99	1	93	— 1	89	3	93	3
IV	104	1	106	— 2	104	5	104	10
1959								
I	94	— 4	90	— 9	92	— 10	107	8
II	104	5	98	— 5	98	— 6	113	8
III	105	5	97	4	83	— 7	102	9
IV	116	12	118	11	100	— 5	123	17
1960								
I	111	18	113	26	93	1	126	18
II	116	12	124	27	98	0	143	27
III	119	13	113	17	85	2	128	25
IV ⁽³⁾	128	10	—	—	—	—	141	15

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

⁽³⁾ Estimations.

C — Construction navale

Au cours de l'année 1960, le tonnage des navires en construction dans la Communauté a diminué d'environ 6 %, alors que la baisse avait atteint 10 % l'année précédente. Le tonnage des navires commencés est resté le même qu'en 1959, mais celui des navires achevés a quelque peu diminué. La transformation de navires a connu une certaine expansion.

Bien qu'au total, le volume de marchandises transportées par mer, dans l'ensemble du monde, ait encore augmenté en 1960, le tonnage des navires mis en chantier n'a pu que se maintenir au niveau atteint en 1959, le développement du commerce

mondial n'ayant pas nécessité une augmentation correspondante de la capacité de transport. En effet, de nouveaux perfectionnements techniques sont sans cesse apportés aux navires, et, surtout, la vitesse de ceux-ci s'est accrue. Les efforts de modernisation sont poursuivis, ainsi qu'en témoigne notamment l'importance des démolitions auxquelles il a été procédé en 1960.

Le tonnage désarmé a diminué de moitié en 1960, mais néanmoins, le tonnage mondial disponible reste supérieur à la demande.

Il y a lieu de s'attendre, en 1961, à une assez forte diminution du tonnage des navires achevés, en raison de la réduction progressive de l'incidence

des commandes importantes enregistrées au moment du «boom» général du marché des transports maritimes, et du niveau relativement bas des inscriptions de commandes en 1959 et en 1960.

Par suite de la faiblesse persistante de la demande, le tonnage des navires commencés dans les

chantiers de la Communauté marquera probablement aussi un léger recul en 1961. Par conséquent, le tonnage total en construction continuera d'accuser une légère tendance au fléchissement. La diminution, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, pourrait atteindre de 6 à 10 % à la fin du second trimestre de 1961.

TABLEAU 4
Construction navale
(Navires de mer en cours de construction)

Situation à fin d'année ou de trimestre	En milliers de tonnes	Variation par rapport à l'année précédente en %
1956	2 693	20
1957	3 177	18
1958	3 509	10
1959		
I	3 404	2
II	3 435	0
III	3 367	— 6
IV	3 167	—10
1960		
I	3 170	— 7
II	3 101	—10
III	3 102	— 8
IV	2 976	— 6
1961		
I ⁽¹⁾	(2 840—2 960)	(—10 à —7)
II ⁽¹⁾	(2 780—2 930)	(—10 à —6)

(¹) Estimations.

Source: «Lloyd's Register of Shipping».

D — Industrie du bâtiment

Dans la plupart des pays de la Communauté, l'activité dans l'ensemble du secteur de la construction s'est encore développée en 1960, sous l'influence surtout de l'essor des investissements sous forme de bâtiments industriels et commerciaux. Toutefois, le rythme de progression s'est ralenti au cours du second semestre, par suite du recul de la construction de logements enregistré dans la plupart des pays membres. Dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, la diminution du nombre des logements achevés tient moins au fléchissement de la demande qu'à la forte pénurie de main-d'œuvre.

Le nombre des autorisations de construire a même été, au second trimestre de 1960, inférieur de 9 % à celui de la période correspondante de l'année précédente. Seule la Belgique fait exception à cette tendance générale; le nombre des permis de construire accordés y a augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente, ce qui tient sans doute, dans une certaine mesure, au retour de nombreux

nationaux belges, lors des événements du Congo. En revanche, l'Italie a enregistré un recul particulièrement sensible, dû à l'abrogation, primitivement prévue pour le 31 décembre 1959, des mesures d'exonération fiscale en faveur des nouvelles constructions.

Toutefois, les informations disponibles pour la seconde moitié de l'année 1960 révèlent, dans la plupart des pays membres, une nette reprise de la construction de logements, qui devrait se poursuivre en 1961. Cette observation vaut notamment pour l'Italie, où l'abrogation des mesures d'exonération fiscale en faveur des nouvelles constructions a été reportée à la fin de l'année 1961, et pour la république fédérale d'Allemagne, où l'assouplissement des mesures de restriction du crédit à partir de l'automne de 1960 a déjà entraîné une nouvelle progression de la demande dans l'ensemble du secteur de la construction. La Belgique, où les aides de l'État en faveur de la construction de logements ont été réduites, fera cependant exception à cette évolution générale.

TABLEAU 5

Logements (1)

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisations de construire	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente en %	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente en %
1956	1 055	11	1 253	1
1957	1 119	6	1 282	2
1958	1 101	— 2	1 270	— 1
1959				
I	199	8	288	6
II	232	14	375	13
III	279	8	337	0
IV	489	20	350	9
1960				
I	192	— 3	292	2
II	238	2	340	— 9
III	274	— 2	360	7
IV (2)	470	— 4	362	3

(1) Sarre incluse à partir de 1958, pour les logements achevés, et à partir de 1957 pour les autorisations de construire.

(2) Chiffres provisoires.

Source: «Office statistique des Communautés européennes» et statistiques nationales.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1961

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le deuxième trimestre 1961, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL «CHARBON»

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat.

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 6 % par rapport au deuxième trimestre de l'année 1960.
2. Pour le chômage on suppose que le nombre de jours chômés dans les mines correspondra à une perte de production de 300 000 tonnes. Le chiffre de production pour la France est un objectif incorporant éventuellement un certain chômage dont le montant s'ajoutera au chiffre mentionné ci-dessus.
3. En ce qui concerne les stocks distribués on suppose pour la houille que les consomma-

teurs pratiqueront un stockage saisonnier de 0,5 million de tonnes. Pour le coke de four les stocks de l'industrie sidérurgique baisseraient de 100 000 tonnes.

4. Des conditions climatiques, hydraulité et température, moyennes.

Consommation de houille

Grâce à une conjoncture toujours favorable, la demande interne globale se maintiendrait au niveau de celle du deuxième trimestre 1960.

Pour la carbonisation on prévoit une augmentation des enfournements de 2 %. Toutefois, étant donné une reprise aux stocks de coke de four inférieure à celle pratiquée au deuxième trimestre 1960 l'écoulement des cokeries resterait sans changement.

Ces prévisions confirment la tendance, déjà reconnue au trimestre précédent, d'un plafonnement de la consommation de coke par l'industrie sidérurgique, la diminution de la mise au mille de coke dans les hauts fourneaux annulant les effets de l'expansion au rythme actuel de la production de fonte.

Avec l'hypothèse de conditions climatiques moyennes, la consommation de charbon dans les centrales thermiques poursuivrait sa progression. La demande des chemins de fer et des usines à gaz subit en revanche toujours les effets de la transformation structurelle. Pour le secteur des «autres industries» on prévoit une diminution de la consommation de 2,5 %, confirmant la notion d'après laquelle une expansion industrielle de 6 % ne serait plus suffisante pour maintenir le niveau de la consommation de charbon. Enfin, pour les «foyers domestiques» l'effort spécial de propagande en faveur des combustibles, mené depuis quelque temps par la profession charbonnière, semble donner des résultats. La demande serait plus ferme mais, dans le cas du trimestre considéré, il a été tenu compte de la douceur particulière du climat durant les mois de février et de mars, conduisant à une consommation un peu réduite par rapport à celle du deuxième trimestre 1960.

Au total la demande de houille s'élèverait à

60,7 millions de tonnes dont 7,1 millions de tonnes pour la consommation à la mine.

Exportations de houille et de coke de four

Les prévisions d'exportations vers les pays tiers se présentent par rapport à l'année précédente en augmentation pour la houille de 200 000 tonnes, soit plus de 20 %, les chiffres pour le coke de four restant sans changement.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 4,8 millions de tonnes sont en augmentation de 0,4 million de tonnes sur celles du deuxième trimestre 1960. Pour l'Allemagne les prévisions sont conformes au contingent annuel tarifaire, exempt de la taxe de 20 DM à la tonne, élargi par rapport à l'année précédente. Pour la Belgique elles restent dans les limites du contingent prévu par la décision n° 25-60 de la Haute Autorité. Pour les autres pays, à l'exception des Pays-Bas, les prévisions sont aussi supérieures aux résultats du deuxième trimestre 1960. L'accroissement des importations joue sur le courant des charbons en provenance des U.S.A. et surtout sur celui en provenance du Royaume-Uni. On ne prévoit pas de changement notable pour les importations en provenance des pays de l'Est, Pologne et U.R.S.S.

TABLEAU 1

Importations de houille et agglomérés en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	2 ^e trimestre 1960	3 ^e trimestre 1960	4 ^e trimestre 1960	1 ^{er} trimestre 1961	2 ^e trimestre 1961
Allemagne (R.F.)					
U.S.A.	1 190	1 196	1 181	1 250	1 400
Autres	285	286	350	300	270
Belgique					
U.S.A.	201	199	260	225	225
Autres	33	38	39	35	40
France					
U.S.A.	94	218	132	155	150
Autres	410	360	328	275	500
Italie					
U.S.A.	1 101	1 179	981	1 100	1 100
Autres	292	434	482	380	410
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
U.S.A.	581	637	444	450	450
Autres	193	229	338	230	255
Communauté					
U.S.A.	3 167	3 428	2 998	3 180	3 325
Autres	1 214	1 347	1 539	1 220	1 475

Production de houille

La production pour l'ensemble de la Communauté, abstraction faite du chômage, se présenterait en diminution de 1,2 million de tonnes, soit 2 %, sur celle du deuxième trimestre 1960 avec des résultats variables selon les bassins. En réalité, seuls les charbonnages néerlandais prévoient une augmentation de tonnage. Pour l'Allemagne l'accroissement de tonnage est dû à un nombre de jours de travail supérieur, la capacité de production se trouvant en réalité réduite.

Le chômage est en forte régression. Il ne serait plus pratiqué qu'en Belgique. En France, comme pour le dernier trimestre, le chiffre de production est un objectif et peut comprendre un certain chômage mais ce dernier devrait être très limité et ne concerner que le Centre-Midi.

Sur la base de ces hypothèses, la production de houille dans la Communauté s'élèverait au deuxième trimestre 1961 à 58,1 millions de tonnes.

TABLEAU 2

Production de houille de la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	2 ^e trimestre 1960	3 ^e trimestre 1960	4 ^e trimestre 1960	2 ^e trimestre 1961
Allemagne (R.F.)				
Production	34 625	34 792	36 071	35 560
Chômage	246	174	—	—
Belgique				
Production	5 620	5 271	5 690	5 700
Chômage	1 267	456	281	300
France				
Production	13 822	12 834	14 345	13 460
Chômage	735	493	105	—
Italie				
Production	184	182	177	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3 057	3 091	3 315	3 190
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	57 308	56 172	59 598	58 100
Chômage	2 248	1 123	386	300

Stocks de houille à la mine

Avec l'hypothèse envisagée d'un chômage de 0,3 million de tonnes, on se trouverait, pour l'ensemble des producteurs de la Communauté, devant un restockage de houille à la mine de 1,5 million de tonnes durant le trimestre considéré. Ce restockage concerne essentiellement l'Allemagne avec 0,7 million de tonnes et la France avec 0,6 million de tonnes. Les stocks de houille à la production s'élèveraient ainsi à environ 29,6 millions de tonnes à la fin de juin 1961.

Coke de four

La demande générale de coke de four est semblable à celle du deuxième trimestre 1960. Un peu plus élevée pour l'industrie sidérurgique par suite d'un déstockage prévu de 100 000 tonnes contre

260 000 tonnes au deuxième trimestre 1960, la demande en coke de four est en diminution de 4 % pour les autres industries et de 6 % pour les foyers domestiques. Il semble que le coke ait plus de peine que la houille à maintenir ses positions dans ce dernier secteur.

La production avec 18,8 millions de tonnes est supérieure de 400 000 tonnes à celle du deuxième trimestre 1960. Cette différence s'explique par un déstockage de 700 000 tonnes réalisé au deuxième trimestre 1960 contre celui prévu de 310 000 tonnes au deuxième trimestre 1961.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels pour le deuxième trimestre 1961, concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

TABLEAU 3

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	58 100	18 780	3 820
Chômage	300		
2. Brai pour agglomérés + correction pour bas produits	300		
3. Consommation propre	6 220	490	180
4. Livraisons au personnel	900	60	40
5. Stocks à la production au début du trimestre	28 100	6 500	—
6. Disponibilités de la production courante (1+2-3-4)	51 280	18 230	3 600
7. Importations en provenance des pays tiers:			
a) Autres pays que U.S.A.	1 470	—	1 310
b) U.S.A.	3 330	—	—
c) Total	4 800	—	1 310
8. Disponibilités de la production courante et des importations (6+7c)	56 080	18 230	4 910
9. Demande intérieure dont:	53 550	17 500	4 820
a) Cokeries	24 780		
b) Usines à gaz	2 200		
c) Centrales électriques	6 210		
d) Industrie sidérurgique	870	12 550	170
e) Autres industries	7 960	1 900	940
f) Chemins de fer	2 800		
g) Foyers domestiques + artisanat	7 870	2 560	3 370
10. Exportations	1 060	1 040	90
11. Besoins totaux	54 610	18 540	4 910
12. Stocks à la production, fin du trimestre (5+8-11)	29 570	6 190	—

Au deuxième trimestre 1960, les réalisations houille et agglomérés ont été de 57 308 000 tonnes pour la production, de 50 596 000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 54 536 000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL «INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE»

La production industrielle de la Communauté a continué de s'accroître après la fin de l'année. Si le taux de croissance de la production industrielle a diminué, il n'en demeure pas moins remarquablement élevé. Dans les différents secteurs de l'industrie transformatrice, la situation ne s'est que peu modifiée. Toutefois, en ce qui concerne l'industrie automobile, la situation n'est plus aussi favorable que précédemment par suite de difficultés intervenues dans le domaine des exportations. Prise dans son ensemble, la consommation d'acier va néanmoins augmenter encore.

Les données disponibles font apparaître que les stocks de produits laminés de l'industrie transformatrice se sont légèrement accrus ou sont restés au même niveau. On enregistre dans ce domaine un léger accroissement pour l'ensemble de la Communauté; néanmoins, la durée de consommation représentée par les stocks, que l'on estimait être à la fin de l'année de 3,7 mois, demeure proche de la normale (3,5 mois). Stocks et consommation devraient donc s'équilibrer à l'heure actuelle. Malgré cette situation très favorable, il ne faut cependant pas méconnaître que, devant une offre

abondante de produits laminés, l'industrie transformatrice pourrait ramener ses stocks à un niveau inférieur au niveau considéré jusqu'à présent comme normal. Si la consommation d'acier continuait d'augmenter, des limites devraient toutefois être imposées à cette diminution des stocks.

Les commandes passées en mars par l'industrie transformatrice aux usines sidérurgiques de la Communauté ont porté sur 3,84 millions de tonnes de produits finis (sans les aciers spéciaux) contre 3,43 millions de tonnes en février. Ce chiffre dépasse d'environ 8% la moyenne mensuelle de l'année écoulée.

Contrastant avec la bonne tenue du marché intérieur, les commandes pour l'exportation ont accusé une régression sensible.

En février et mars, les commandes nouvelles en provenance des pays tiers ont porté en moyenne sur 646 000 tonnes contre 954 000 tonnes en janvier.

En ce qui concerne la demande des différents produits, il convient de souligner la faiblesse observée sur le marché des tôles fines depuis la fin de l'année dernière. Cette évolution est à imputer en premier lieu à la réserve du secteur automobile.

Le volume des commandes en carnets chez les usines sidérurgiques a légèrement diminué en février et mars. Les carnets devraient ainsi au début du deuxième trimestre correspondre à une production d'un peu moins de trois mois ce que l'on peut considérer comme à peu près normal.

L'approvisionnement en matières premières s'est effectué normalement au cours des derniers mois. Les importations de minerai et de ferraille nécessaires pour compléter les ressources intérieures n'ont donné lieu à aucune difficulté. Soulignons cependant que, par suite de la hausse du composite price, les prix de la ferraille d'importation ont augmenté. Ces prix se situent ainsi au-dessus du prix de la ferraille de la Communauté.

A — Acier

En raison de l'accroissement continu de la production industrielle, on peut compter pour le deuxième trimestre 1961 avec une *consommation apparente d'acier brut* de 16,1 millions de tonnes environ. Cette prévision se fonde sur l'espoir d'une légère augmentation des stocks dans l'industrie transformatrice et le commerce. La détérioration de la situation des ventes de l'industrie automobile, consécutive à la réduction du volume des exportations dans ce secteur, pourrait avoir, également dans les prochains mois des répercussions sur le marché des tôles fines. Toutefois, comme cette

évolution est largement compensée par l'accroissement prévu de la production dans les autres secteurs de l'économie, il convient de compter avec une augmentation de la consommation globale d'acier dans l'industrie transformatrice. Étant donné la fermeté de la conjoncture, la réévaluation monétaire intervenue en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas ne devrait avoir, dans l'avenir immédiat aucune influence majeure sur la consommation d'acier.

Il est difficile de faire des prévisions quant à la *demande future des pays tiers*, en raison de la régression surprenante qu'elle a enregistrée en février. Si l'on peut espérer, au début du printemps, une certaine reprise saisonnière, les pronostics doivent être faits avec prudence en raison de la conjoncture mondiale modérée. C'est pourquoi on estime que les exportations exprimées en poids d'acier brut, atteindront le chiffre de 3,3 millions de tonnes environ. Indiquons pour comparaison qu'au cours du deuxième trimestre de 1960, avec des commandes nouvelles portant mensuellement sur plus de 830 000 tonnes de produits finis (sans les aciers spéciaux), les exportations ont atteint le chiffre de 3,53 millions de tonnes en poids d'acier brut.

Les *importations* de la Communauté ont manifesté au cours de l'année écoulée une tendance à l'accroissement. Tandis qu'au cours du premier trimestre 1960, le chiffre des importations converties en poids d'acier brut a été de 0,5 million de tonnes, celui du quatrième trimestre 1960 devrait avoir atteint 0,7 million de tonnes. Cet accroissement tient presque uniquement à l'augmentation des importations de lingots, de demi-produits et de larges bandes. On prévoit bien pour les prochains mois une extension des capacités de production de la Communauté, mais étant donné que les besoins augmenteront en même temps, on ne peut compter sur une réduction du volume des importations dans l'immédiat. On prévoit donc pour le deuxième trimestre également un chiffre d'importations de 0,7 million de tonne.

L'approvisionnement du marché intérieur de la Communauté et les exportations nettes évaluées à 2,6 millions de tonnes requièrent une *production d'acier brut* de 18,7 millions de tonnes. La fabrication de cette quantité d'acier brut paraît justifiée si les hypothèses envisagées se vérifient. Si, toutefois les marchés internationaux de l'acier ne connaissent qu'une faible reprise saisonnière, avec pour conséquence des exportations moindres, la production d'acier brut de 18,7 millions de tonnes entraînerait des livraisons plus importantes sur le marché intérieur. Pour éviter l'accumulation des stocks qui en résulterait, il faudrait envisager une adaptation accélérée de la production d'acier au nombre réduit des nouvelles commandes afin de maintenir l'équilibre sur le marché.

(en millions de tonnes)

Pays	1960			1961	
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre (*)
Allemagne (R.F.)	8,15	8,88	8,53	8,83	8,40
Belgique	1,83	1,86	1,68	1,43	1,90
France	4,31	4,07	4,58	4,67	4,60
Italie	2,09	1,99	2,12	2,22	2,30
Luxembourg	1,00	1,03	1,02	1,03	1,00
Pays-Bas	0,48	0,48	0,51	0,53	0,50
Communauté	17,86	18,31	18,44	18,71	18,70

(*) Prévision.

B — Fonte

La fabrication de 18,7 millions de tonnes d'acier brut exige une charge de fonte d'environ 13,05 millions de tonnes, ce qui correspond à près de 700 kg par tonne d'acier brut. Étant donné qu'il faut compter également 1 million de tonnes environ pour les besoins des fonderies, la *consommation globale* atteindra 14,05 millions de tonnes.

Les importations de fonte de fonderie ont manifesté, par rapport à la fin de l'année écoulée, une légère tendance à l'accroissement et elles ont atteint 0,3 million de tonnes environ. On ne pense pas que ce chiffre soit sensiblement dépassé au cours du deuxième trimestre de 1961.

Les *exportations* de fonte ont atteint, au cours des derniers mois de l'année écoulée, 30 000 tonnes environ ce qui correspond à un chiffre trimestriel de 0,1 million de tonnes environ. Dans ce cas également, la situation au cours des mois à venir ne devrait pas être sensiblement modifiée.

En se fondant sur les estimations faites, la *production de fonte* nécessaire doit atteindre 13,85 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 3,5 % environ par rapport au deuxième trimestre de 1960. Les capacités existantes permettent d'espérer que l'accroissement envisagé sera obtenu.

C — Coke

On prévoit que la tendance à la baisse de la consommation spécifique du coke dans les hauts fourneaux et les installations d'agglomération, déjà mentionnée à plusieurs reprises dans les programmes prévisionnels, persistera en raison de l'extension des nouvelles capacités d'agglomération et de l'utilisation de combustibles gazeux et liquides. Il convient donc de compter pour le deuxième trimestre de 1961 avec une consommation spécifique du coke de 895 kg par tonne de fonte contre 922 kg au cours du deuxième trimestre 1960. Dans cette hypothèse, la *consommation de coke aux hauts fourneaux et dans les installations d'agglomérés* doit atteindre 12,4 millions de tonnes. Comme il faut compter en même temps avec une *consommation aux autres usages* de 0,25 million de tonnes, la *consommation totale de coke* de l'industrie transformatrice est évaluée à 12,65 millions de tonnes.

On pense que les besoins prévus seront couverts pour 12,55 millions de tonnes par les *livraisons* et pour 0,1 million de tonnes par *prélèvements sur stocks*.

D — Ferraille

Les *ressources propres* devraient atteindre 4,9 millions de tonnes pour correspondre au rythme de la production des usines sidérurgiques. Une légère augmentation des *ressources nettes de ferraille de collecte* se manifesterait sans doute, conséquence des fluctuations saisonnières normales. On peut donc compter avec un chiffre de ressources de 3,15 millions de tonnes ce qui porte les *disponibilités totales* à 8,05 millions des tonnes.

La *consommation des aciéries* devrait atteindre 7,55 millions de tonnes environ avec une charge d'un peu plus de 400 kg par tonne d'acier brut. Comme, en même temps, il convient de compter avec une *consommation dans les hauts fourneaux* de l'ordre de 0,8 million de tonnes environ, la *consommation totale* atteindra 8,35 millions de tonnes. On ne pense pas que la hausse du composite price, intervenue dans les derniers mois, exerce une influence notable sur la mise de ferraille au cours du deuxième trimestre de cette année.

La confrontation du chiffre des disponibilités totales (8,05 millions de tonnes) avec celui de la consommation totale (8,35 millions de tonnes) fait ressortir un *tonnage manquant* de 0,3 million de tonnes, à prélever sur les stocks ou à couvrir par les importations nettes.

E — Minerais de fer

En se fondant sur les prévisions relatives à la production de fonte, il est à prévoir que la *consommation de minerais dans les hauts fourneaux* atteindra 11,15 millions de tonnes (Fe.) La *consommation dans les aciéries* devrait atteindre 0,2 million de tonnes environ.

Pour le deuxième trimestre de 1961, on évalue la *production* de minerais pour l'ensemble de la Communauté à 6,9 millions de tonnes (Fe). Le tonnage manquant à couvrir par les importations s'élève donc à 4,45 millions de tonnes (Fe).

**Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques
et en matières premières nécessaires à leur fabrication**

Deuxième trimestre 1961

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT

1. Production	18,7
2. Importation	<u>0,7</u>
3. Disponibilités totales (1+2)	19,4
4. Consommation apparente d'acier	16,1
5. Exportation	<u>3,3</u>
6. Besoins totaux (4+5)	19,4

B — FONTE

7. Production	13,85
8. Importation nette	<u>0,20</u>
9. Disponibilités totales (7+8)	14,05
10. Consommation des aciéries	13,05
11. À la disposition des fonderies	1,00
12. Reconstitution des stocks	<u>—</u>
13. Besoins totaux (10+11+12)	14,05

C — COKE

14. Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,55
15. Prélèvements sur stocks	<u>0,10</u>
16. Disponibilités totales (14+15)	12,65
17. Consommation de l'industrie de fonte ⁽¹⁾	12,40
18. Consommation de l'industrie sidérurgique pour d'autres utilisateurs	<u>0,25</u>
19. Besoins totaux de l'industrie sidérurgique (17+18)	12,65

D — FERRAILLE ⁽²⁾

20. Ressources propres	4,90
21. Ressources nettes de la Communauté en ferraille de collecte ⁽³⁾	<u>3,15</u>
22. Disponibilités totales de la Communauté (20+21)	8,05
23. Consommation des hauts fourneaux	0,80
24. Consommation des aciéries	<u>7,55</u>
25. Consommation totale (23+24)	8,35
26. Tonnage manquant (25—22) à couvrir par les importations nettes ou par prélèvement sur les stocks	0,30

E — MINÉRAI DE FER (teneur en fer)

27. Extraction de minerai marchand	6,9
28. Prélèvements sur les stocks aux mines	<u>—</u>
29. Disponibilités totales de la Communauté (27+28)	6,9
30. Consommation pour la production de fonte	11,15
31. Consommation des aciéries	<u>0,20</u>
32. Consommation totale (30+31)	11,35
33. Tonnage manquant à couvrir par les importations nettes (32—29)	4,45

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal officiel de la C.E.C.A.* n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines ou sur le marché de la Communauté, comme dans les précédents programmes.

Remarque: Ci-dessous, pour comparaison, les chiffres de la production au cours du deuxième trimestre 1960:

— acier: 17,86 millions de tonnes,
— fonte: 13,38 millions de tonnes,
— minerai de fer: 6,73 millions de tonnes.